Syndicat cftc

Communiqué de presse

Mardi 17 novembre 2026

Emploi des jeunes : « Sans bon diagnostic, il n'y a pas de bon remède »

Alors que les partenaires sociaux se retrouvent ce 17 novembre pour la deuxième séance de négociation sur l'emploi des jeunes, la CFTC rappelle sa ligne directrice : avant d'empiler des dispositifs, il faut poser un diagnostic lucide sur les freins réels qui bloquent l'entrée dans la vie active.

Inscrite dans l'agenda social autonome à la demande du patronat, cette négociation s'ouvre dans un contexte préoccupant — marqué par un chômage des 15-24 ans dépassant les 21 % et des mobilisations lycéennes et étudiantes cet automne. Si la CFTC aborde ces discussions avec un esprit constructif, elle reste vigilante : hors de question de créer un « CPE bis » ou de précariser davantage les statuts au détriment des autres salariés.

« ***Sans bon diagnostic, il n'y a pas de bon remède. On ne peut pas lancer des solutions toute faites avant d'avoir défini de quels jeunes et de quels emplois nous parlons : le job étudiant qui finance les études n'a rien à voir avec le premier emploi pérenne qui lance une carrière*** », *souligne Frédéric Bélouze, négociateur et chef de file de la CFTC.*

Pour la CFTC, la phase de diagnostic et d'auditions qui s'engage doit embrasser toute la réalité vécue par la jeunesse : difficultés d'accès au logement et à l'autonomie financière, enchaînement de contrats courts, mais aussi écoanxiété et crainte nouvelle d'être rendu obsolète dès l'embauche par l'intelligence artificielle.

Loin des caricatures sur une « Génération Z » prétendument réfractaire au travail, la CFTC défendra durant ces travaux jusqu'au printemps 2027 une approche exigeante : reconnaître les atouts des jeunes et faire de l'emploi un véritable tremplin vers l'émancipation.

45 Rue de la Procession - CS 82348 75739 Paris Cedex 15 – 01 73 30 43 54 - 06 33 26 08 71 - www.cftc.fr